

**RPI**  
**Clion-Mosnac-Saint-Georges Antignac-Saint-Grégoire d'Ardennes**

<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE RPI</b> <b>du Mardi 4 Novembre 2014 à 18 h 00</b>
--

**Présents :**

Parents d'élèves : Mesdames Delpout, Crespin, Girard, Alami, Lanoue, Raud, Bréhaud, Messieurs Marot, Simon, Coudré, Grellard.

Représentants des municipalités : Madame Cayuëla, Messieurs Rullier, Gervreau, Héraud.

Enseignants : Mesdames Argentieri, Salzet, Barbotin, Messieurs Massicot, Sézynski, Puythorac.

DDEN : Madame Villiers, Messieurs Bourmaud, Moisset.

**Excusés :**

- Madame Prélois, inspectrice de l'Éducation Nationale.
- Madame Allier, enseignante.
- Madame Montigaud, parent d'élève.
- Madame Mauroy, représentante des municipalités.

**Président de séance** : Monsieur Massicot, directeur de l'école de Mosnac.

**Secrétaire de séance** : Fabrice Puythorac, directeur de l'école de Saint-Georges Antignac.

**Date de la convocation** : le 14 Octobre 2014

**Ouverture de la séance** : 18h00

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

### **1/. Fonctionnement du conseil**

Chaque école a réuni ses membres (enseignants, parents d'élèves, représentants de la mairie) afin de procéder au vote sur le fonctionnement en conseil d'école ou en conseil de RPI. A l'unanimité, chaque école a décidé de fonctionner en conseil de RPI.

Monsieur Massicot, président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous, notamment aux parents d'élèves récemment élus au Conseil d'Ecole, ainsi qu'aux nouveaux représentants des municipalités. Cette année, chaque école dispose de son propre DDEN.

### **2/. P.V. de la réunion précédente**

Le compte-rendu du dernier conseil est adopté à l'unanimité.

### **3/. Bilan de la rentrée**

Le président présente les effectifs du RPI. Le RPI est constitué de petites communes. En début d'année scolaire, les effectifs étaient très justes à cause du départ d'une famille. Tous les ans, il faut maintenir les familles sur les communes pour conserver des effectifs suffisants.

Commune	Niveau	Effectifs actuels	
Clion	Petite section	16	53
	Moyenne section	17	
	Grande section	20	
Mosnac	CP	18	41
	CE1	12	
	CE2	11	
Saint-Georges	CM1	20	34
Antignac	CM2	14	
<b>TOTAL</b>		<b>128</b>	

L'effectif des CM2 est faible, ce qui a entraîné des inquiétudes pour ce début d'année. Mais des effectifs conséquents en maternelle permettent de maintenir un nombre constant d'élèves. La petite cohorte qui partira au collège donne donc de l'espoir pour la rentrée prochaine.

Des effectifs prévisionnels sont à communiquer à l'inspection durant cette période.

#### **4/. Règlement intérieur**

Les nouveaux rythmes scolaires imposent un avenant au règlement intérieur du RPI pour la modification de plusieurs articles concernant les journées de classes, les horaires, la surveillance, la remise des élèves aux familles.

##### **Article 2 : fréquentation, obligation scolaire.**

2.4 : les activités de l'école sont réparties sur 8 demi-journées et en 24 heures d'enseignement par semaine.

→ 2.4 : les activités de l'école sont réparties sur 9 demi-journées et en 24 heures d'enseignement par semaine.

2.6 : le soutien scolaire est organisé le lundi et le mardi de 16h45 à 17h20, comprenant une pause de 16h30 à 16h45 et le jeudi de 13h00 à 13h20.

→ 2.6 : les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont organisées le lundi et le jeudi de 15h40 à 16h25 à Mosnac,

##### **Article 5 : surveillance.**

5.1 : La surveillance des élèves est continue pendant les 9 demi-journées. Elle s'exerce chaque demi-journée et 10 minutes avant l'entrée en classe. (8h50 et 13h20). Les enfants qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire ne rentrent qu'à 13h20. La présence des enfants dans la cour de l'école avant ces horaires est interdite.

→ 5.1 : La surveillance des élèves est continue pendant les 9 demi-journées. Elle s'exerce chaque demi-journée et 10 minutes avant l'entrée en classe. (Mosnac 8h50 et 13h20, St Georges 8h55 et 13h25 Clion 9h00 et 13h30). Les enfants qui ne déjeunent pas au restaurant scolaire ne rentrent qu'à 13h20. La présence des enfants dans la cour de l'école avant ces horaires est interdite.

##### **5.2: Remise des élèves aux familles :**

a) : élèves des classes enfantines : Les enfants sont repris à la fin de chaque demi-journée ; (à 16h30 pour les demi-pensionnaires) par les parents ou par toute personne nommément désignée par eux, par écrit et présentée par eux au Directeur et à l'enseignant.

→ a) : élèves des classes enfantines : Les enfants sont repris à la fin de chaque demi-journée ; (de 15h40 à 15h50 selon l'école pour les demi-pensionnaires, de 11h30 à 11h40 le mercredi) par les parents ou par toute personne nommément désignée par eux, par écrit et

présentée par eux au Directeur et à l'enseignant. En cas d'absence de responsables, les élèves seront confiés au personnel communal dans le cadre des APE.

5.5: Cantine : En concertation avec la mairie, un nouveau règlement de cantine a vu le jour en fin d'année à l'école de St Georges Antignac. Tout enfant qui ne respecte pas les règles affichées dans la cantine se voit attribuer des croix. Au bout de 3 croix, l'enfant est exclu de la cantine pour une durée d'une semaine,

6 croix : 2 semaines

9 croix : 3 semaines

→ 5.5: Cantine : En concertation avec la mairie, le règlement de cantine s'applique à St Georges Antignac et Mosnac. Tout enfant qui ne respecte pas les règles affichées dans la cantine se voit attribuer des croix. Au bout de 3 croix, l'enfant est exclu de la cantine pour une durée d'une semaine,

6 croix : 2 semaines

9 croix : 3 semaines

Cet avenant est adopté à l'unanimité.

## **5/. Les rythmes scolaires à la rentrée 2014**

A Clion, le mercredi matin est bénéfique pour les enfants mais se répercute le vendredi par de la fatigue donc de l'énerverment. Les enseignantes ont instauré un temps de repos pour les grands, temps déjà accordé aux petits et aux moyens. Lors d'une réunion, Madame l'inspectrice a confirmé les particularités de l'école maternelle par rapport à l'élémentaire. Il est primordial que les enfants aient des nuits suffisamment longues pour apprendre dans les meilleures conditions.

Pour les enseignants de Mosnac, les enfants sont plus attentifs donc le travail est meilleur. Comme les années à quatre jours d'école, la fatigue s'est faite ressentir en fin de période. Mr Massicot insiste sur la nécessité de coucher les enfants à des heures régulières.

Pour Saint-Georges Antignac, les enseignants font les mêmes constats.

## **6/. Projet d'école**

Le nouveau projet d'école consiste en l'élaboration et le développement d'un site internet du RPI. Lors des APC du jeudi, les enfants écrivent des textes qui sont ensuite publiés sur le site. C'est un moyen supplémentaire pour communiquer avec les parents et créer du lien entre les écoles.

Adresse : [sites17.ac-poitiers.fr/mosnac-elem](http://sites17.ac-poitiers.fr/mosnac-elem)

Les moyens informatiques dont disposent les écoles limitent ce travail mais les enseignants les utilisent au mieux. D'ailleurs, le prêt d'un TBI avait démontré l'intérêt de cet outil. L'école de Mosnac avait donc organisé un repas pour participer à son achat. Le SIVOS inscrira à son budget 2015 l'acquisition d'un TBI pour l'école de Mosnac, avec pour les années suivantes l'équipement des autres écoles.

## **7/. Plan particulier de mise en sureté**

Chaque école doit se doter de ce document qui évalue les risques :

- Clion : voie ferrée, tempête, mouvement de terrain ; mise en sécurité dans la salle de jeux, le dortoir, la cantine et la salle de motricité
- Mosnac : voie ferrée, silos à grains de Saint-Genis de Saintonge, inondation ; mise en sécurité dans les classes.
- Saint-Georges Antignac : inondation, tempête ; mise en sécurité dans les classes.

Les directeurs donnent l'alerte, les adjointes (ainsi que les ATSEM pour la maternelle) rassemblent les enfants dans le local prévu dans le PPMS, éloignés des fenêtres.

## **8/. Animations, sorties scolaires et activités diverses**

### Clion :

- Le 16 Octobre, spectacle interactif « Julien et les copains du monde » à la salle des fêtes, pour découvrir les instruments de musique du monde. Ce spectacle est associé à la lecture d'un album.
- Bibliothèque : le jeudi matin depuis début Octobre.
- Cinéma : étude des programmes de Saint-Genis de Saintonge et de Jonzac pour un choix de film au mois de décembre.
- Cycle piscine aux Antilles à partir du lundi 15 Décembre et jusqu'en Avril dans le même créneau que l'école de Mosnac.

### Mosnac :

- Opération « Nettoyons la nature » le 26 Septembre (sensibilisation au respect de l'environnement). Le matin, les élèves ont rempli cinq sacs de déchets hétéroclites. Ils ont pique-niqué à l'arborétum de Saint-Grégoire d'Ardennes, avant une promenade en forêt et la visite d'un moulin à eau.
- USEP : la première rencontre (jeux traditionnels) s'est déroulée pour les CP le 14 Octobre à Saint-Dizan du Gua et a accueilli environ 120 élèves provenant des écoles de Saint-Dizant du Gua, Mirambeau, Nieul-le Virouil, Champagnolles, Soubran. Pour les CE1-CE2, elle a été reporté du mois d'Octobre au 4 Novembre : les jeux ont été adaptés au thème d'Harry Potter.
- Opération Ecole et cinéma : les élèves assisteront à trois projections, le 25 Novembre pour la première avec le film « Peau d'âne ».
- Rallye lecture sur le thème du voyage (échange de livres, questionnaires, rencontre jeux en fin d'année) : avec l'école de Plassac pour les CP, les écoles de Saint-Genis de Saintonge et Saint-Fort sur Gironde pour les CE1-CE2.
- Cinéma de Noël : les deux classes verront le 16 décembre « A la poursuite du roi plume », à Saint-Genis de Saintonge.
- Piscine : les créneaux sont les mêmes que ceux de l'école de Clion. Mais à ce jour, seulement deux parents au lieu de quatre ont la possibilité d'accompagner. Pour répondre à la question d'un représentant des parents, M. Massicot précise qu'il n'est pas possible de grouper le bus avec l'école de Clion car il y a trop d'élèves.
- EPS : la fédération de basket prêtera du matériel pour un projet sur ce sport.

### Saint-Georges Antignac :

- Séance de cinéma pour Noël : les enseignants ont sélectionné le film d'animation « Le garçon et le monde » pour le 15 Décembre.
- Cycle piscine aux Antilles : 8 séances de piscine du 30 Septembre au 9 Décembre, le mardi de 10h15 à 11h00. Les accompagnateurs ne sont pas assez nombreux.
- USEP : la première rencontre (athlétisme à Saint-Fort sur Gironde) s'est déroulée le 13 Octobre pour les CM2 mais a été interrompue en cours de matinée à cause de la pluie. Celle des CM1 prévue le 17 Octobre a été reportée au 10 Novembre.
- Rallye lecture : les deux classes reconduisent ce projet avec les écoles du secteur de collège de Saint-Genis de Saintonge.

### Fête des écoles du RPI :

Elle est fixée au Vendredi 12 Juin à 17h30. Cette date pourra être modifiée en fonction des idées de l'association des parents d'élèves.

## 9/. Travaux effectués ou prévus dans les écoles

### Clion :

- Cabanon pour le rangement des vélos, qui n'encombrent plus le couloir. Il permet de ranger le matériel des APE. Mme Salzet remercie la municipalité pour ce local.
- Un trou dans l'enrobé de la cour, qui pose des problèmes de sécurité, n'a pas été comblé pendant les vacances. Ce retard est dû à des problèmes de personnel et d'approvisionnement d'enrobé. Ces travaux seront effectués dès que possible.
- La sonnette installée récemment possède deux carillons, dont un dans la cantine, qui réveille les enfants lors de la sieste. Mme Salzet en demande le déplacement ou la suppression.

### Mosnac :

- Nouveau sol dans le préau, très agréable et lumineux.
- Etanchéité et toiture.
- Tracé d'une piste sécurité routière : il ne s'est pas fait pendant les vacances car le SIVOS n'a pas pu prendre contact avec les participants au projet (M.Pintena, école). Ce sera fait dans l'année.

### Saint-Georges Antignac :

- M. Puythorac remercie la municipalité pour avoir effectué la totalité des petits travaux demandés au mois de juillet : sonnette et fermeture du portail pour mieux contrôler les entrées, panneau de basket, travaux de mise en sécurité dans les toilettes.
- Des travaux d'isolation pour la classe de M. Puythorac seront inscrits au budget 2015.

## 10/. Questions diverses

### • **Pour Clion**

Serait-il possible d'avoir plus d'informations sur les APC ?

Des évaluations diagnostic, en début d'année, ont fait apparaître des difficultés avec l'alphabet. Ce thème a été choisi pour les GS lors de la première période. Ensuite, les APC seront consacrés à l'alimentation du site du RPI. Les moyens travaillent sur la relaxation. Les enseignantes avaient communiqué ces informations lors de la réunion de rentrée. Elles souhaitent que les parents viennent se renseigner directement.

### • **Pour Mosnac**

Va-t-il y avoir une évolution dans l'organisation des devoirs ?

Mme Argentieri indique qu'elle a instauré un soir sans devoir, qui change chaque semaine. Il y a de la lecture les autres soirs. Les mots de dictée sont répartis sur la semaine. Il n'y aura pas d'évolution notable car ces devoirs sont nécessaires.

Comment faire pour que les élèves aient des livres pour travailler ?

Les enseignants tentent d'avoir le maximum de livres. Mais les livres ont un coût : environ 6€ pour les romans ou albums, 15€ pour les manuels. Le CARFDP, une association d'enseignants, possède des ressources qu'il propose en prêt. La solution est parfois la photocopie. La lecture se fait aussi sur photocopie pour ne pas transmettre les livres à la maison et éviter les oublis, les dégradations, la lecture du livre entier.

Qu'est-ce qui est fait dans le domaine des TICE ?

Les enfants travaillent en fonction du matériel informatique utilisable, qui est réduit et obsolète, dans le cadre du B2I.

Le temps des APC du jeudi y est consacré.

- **Pour Saint-Georges Antignac.**

Les questions sur les livres et les TICE ont été abordées précédemment. A noter que la municipalité étudie le renouvellement des ordinateurs des deux classes.

Pourquoi les horaires de sortie ne sont-ils pas respectés ?

M. Puythorac précise que 15h45 est l'horaire de fin de classe et non pas l'horaire de sortie de l'école. Il est donc logique que les élèves sortent de l'école entre 15h45 et 15h50, le temps de récupérer les vêtements, de se ranger, d'avancer jusqu'au portail.

- **Pour le SIVOS.**

Certains parents estiment que le bus part trop tôt de Clion.

Les horaires de bus sont imposés par le département et la société responsable du transport scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres du conseil d'école et lève la séance à 20h10.

Prochains conseils d'école :

- Mardi 10 Février, 18h00, à l'école de Clion.
- Mardi 2 Juin, 18h00, à l'école de Saint-Georges Antignac

Le secrétaire de séance  
Fabrice Puythorac

Le président de séance  
Jean-Baptiste Massicot